



L'ENTRAIDE, Caisse Libre d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants a.s.b.l.
agrée par A.R. du 23.10.1967 – R.P.M. 0407.843.626 – Membre fondateur d'Eunomia a.s.b.l.
Rue Colonel Bourg 113 – 1140 BRUXELLES
TEL. 02/743.05.10 - FAX. 02/734.04.79 - ING. 310.0015725.97 - BIC: BBRUBEBB - IBAN: BE54 3100 0157 2597
www.entraidegroupe.be – clasti@entraidegroupe.be

DECLARATION DE SUIVI REGULIER DES COURS

A COMPLETER PAR L'ETUDIANT-INDEPENDANT

Articles 5quater et 12bis de l'arrêté royal n°38 du 27/07/1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants et article 5bis de l'arrêté royal du 19 décembre 1967 portant règlement en exécution de l'arrêté royal n°38

Cette déclaration doit obligatoirement être jointe au formulaire de demande d'application du statut d'étudiant-indépendant.

Je, soussigné(e) (nom et prénom).....

Numéro du Registre National

m'engage à suivre régulièrement les cours pendant l'année scolaire ou académique

...../.....

pour laquelle j'ai sollicité le statut d'étudiant-indépendant.

Date :/...../.....

Signature